

A la demande de Michel SORNAY, retrait de la phrase au paragraphe 8.1 : « Les nouvelles règles applicables jusqu'à la saison 2024/2025 validées le 20 mai 2021 s'appliquent à partir de la saison 2021/2022. »

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – POUSSOTS

Jean-François GONDELLIER présente un état des lieux de l'avancement des travaux. Il est précisé que le Comité de Suivi s'est réuni le 11 octobre dernier et les prochaines réunions sont programmées le lundi 15 novembre matin et le lundi 13 décembre 2021.

Jean-François GONDELLIER rappelle que les Groupes de travail doivent respecter les objectifs et les deadlines fixés afin de pouvoir répondre aux attentes de la SPLAAD et des Architectes.

Enfin, un dixième groupe de travail, « *Développement Economique* », a été créé, composé des personnes suivantes : BEAURENAUD Patricia, BONARDOT Stéphane, VUILLEMIN Nicolas, le futur Chargé d'Événementiel et Marketing, BRUYAS Corentin.

Daniel FONTENIAUD indique pour sa part qu'il a signé ce jour l'acte de vente de l'antenne de MONTBÉLIARD chez le notaire Me GERBEAU à MONTCEAU ainsi que le bail d'occupation de ces mêmes locaux pour le personnel de cette antenne jusqu'au transfert définitif sur le site unique.

2.2 – SCHÉMA ORGANISATIONNEL – GROUPES PROJETS

Daniel FONTENIAUD rappelle la constitution de 5 groupes projets :

- ① Sportif
- ② Formation
- ③ Communication Marketing Commercialisation
- ④ Fonctions supports
- ⑤ Service aux clubs et aux acteurs du football.

Le Président indique avoir eu à ce jour un taux de retour de 25% pour les élus et de 56% pour le personnel. La composition de ces groupes sera constituée d'élus et de salariés et chaque groupe sera piloté par un binôme élu/salarié de la Ligue.

2.3 – RESSOURCES HUMAINES

Christian PERDU informe les membres du Conseil d'Administration du départ de Pauline JUSOT à compter du 20 octobre prochain au soir. Le Conseil d'Administration remercie Pauline pour son investissement durant près de 5 ans au sein de la Ligue et lui souhaite pleine réussite dans ses projets futurs. L'ému en charge des Ressources Humaines précise que Mylène DE ABREU LEMOS, basée à l'antenne de MONTBÉLIARD est recrutée en CDD jusqu'au 31 mars 2022 pour travailler sur différentes missions de secrétariat, sur le suivi de l'enregistrement des licences et sur les dossiers des Terrains.

Christian PERDU annonce par ailleurs le recrutement de Guillaume KLINGUER en tant que Chargé d'Événementiel et Marketing en CDI. Ce dernier sera basé à DIJON, au siège de la Ligue.

Enfin, le Conseil d'Administration est informé des négociations en cours avec le CSE dans le cadre de la mise en place à venir (*d'ici décembre prochain*), d'un Accord d'Entreprise relatif à l'Organisation du Temps de Travail et au Télétravail en vue de l'installation à venir sur le site unique. Il est à noter que la mise en place du Télétravail devrait être effective à compter d'avril 2022.

2.4 – SOIRÉE DES BÉNÉVOLES

Daniel FONTENIAUD et Alain RICHARD indiquent que la Soirée des Bénévoles, initialement programmée à SOCHAUX le 6 novembre prochain, est décalée à une date ultérieure en raison de la nouvelle programmation télévisée de la rencontre entre le FCSM et NÎMES. Les nouvelles dates éventuelles sont :

- Le 20 novembre 2021, pour le match DIJON-AUXERRE
- Le 4 décembre 2021, pour le match SOCHAUX-PAU.

2.5 – OPÉRATION « OCTOBRE ROSE »

Daniel FONTENIAUD, en l'absence excusée de Patricia BEAURENAUD, propose de valider les propositions de la Commission Régionale de Féminisation, articulées autour de 3 actions :

➤ **Action n° 1 => "En OCTOBRE ROSE tous les buts comptent !"**

Mise en place d'une action sur un week-end qui devrait être celui du 23 et 24 octobre + la semaine à suivre pour les matches FUTSAL (*du 25 au 29 octobre*) et la démarche sera la suivante :

- Seront concernés tous les matches de championnats Régionaux se déroulant dans la période sus-citée,
- Toutes les catégories seront concernées => Seniors Masculins/Féminines ; Jeunes Garçons/Filles ; Futsal Seniors et Jeunes,
- Objectif => 1 but = 2 € qui seront reversés à l'association "cancerdusein.org",
- Du point de vue financier 1 but = 2 € : (*estimation : 1.000 euros*).

En complément :

- Signature mail de l'ensemble des collaborateurs revue durant tout le mois, avec un message du type : « **Pour Octobre Rose, la Ligue BFCF s'engage sur tous les terrains !** » + « **A vous de jouer...** » avec logo LBFCF auquel on peut ajouter le ruban symbole en rose (*idem la FFF*) sur toute la période du mois d'octobre.
- Diffusion sur le site Internet de la Ligue de différentes infos :
 - Présentation d'Octobre Rose
 - Valorisation de l'engagement de la Ligue
 - Article présentant l'action 1 but = 2€ de don
 - Mise en place d'un article pour inciter toute personne qui le souhaiterait à faire un don (*avec le lien pour faire un don directement à l'association*)

➤ **Action n° 2 => Journée Régionale des Labels à Paray**

- La Commission Régionale de Féminisation sera présente sur un stand et assurera la vente de t-shirts rose floqués du Logo LBFCF et du Logo OCTOBRE Rose.
- Les gains obtenus seront reversés à l'organisation.

➤ **Action n° 3 => Match DFCO / PSG Féminin et la LBFCF pour soutenir OCTOBRE Rose**

- Présence d'un stand de la Commission Régionale de Féminisation (*en tribune Caisse Epargne*) sur le match D1 ARKEMA DIJON/PSG se jouera le DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 – 12H45 au stade Gaston Gérard
- Mise en place d'une tombola pour laquelle le DFCO offrira 3 maillots dédiés des joueuses

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces propositions d'actions.

2.6 – LICENCES

Daniel FONTENIAUD dresse le bilan au 14 octobre 2021 de l'enregistrement des licences. De date à date par rapport à la saison dernière, nous notons une augmentation de + 0,55 % (*avec 81.622 licences validées à ce jour contre 81.174 licences en 2020 à la même date*) – (**Annexe 1**).

3 – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 NOVEMBRE 2021

3.1 – POINT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

Vincent SZMATULA présente un état des lieux de l'état d'avancement de la préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tiendra le 6 novembre prochain à l'UNIVERSITE de BOURGOGNE à DIJON, et plus précisément à l'UFR STAPS, amphithéâtre MIEUSSET.

3.2 – PRÉSENTATION DES COMPTES 2020-2021

Dans un premier temps, Christian PERDU présente les éléments financiers relatifs à la saison 2020-2021 (**Annexe 2**).

Au vu des éléments présentés, il résulte que le compte de résultat exercice 2020-2021 est bénéficiaire de 496.584,65 €. Ce résultat intègre les mesures d'aide instaurées dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19 pour un montant de 390.577,68 €.

Il est important de préciser que les faits marquants qui ont contribué positivement à ce résultat ont été générés par l'octroi des aides gouvernementales (*exonérations des charges patronales et aides COVID*) susmentionnées et par l'arrêt de l'activité dès le mois de novembre 2020, ce qui a engendré une baisse des frais de fonctionnement des commissions et sélections de plus de 300.000 €.

Christian PERDU présente un graphique du résultat hors cessions actifs immobiliers sur 4 exercices (les 3 années passées et l'année à venir) montrant que sur ces 4 années, le résultat cumulé de la Ligue est proche de 0, légèrement déficitaire.

A l'issue de sa présentation, le Trésorier laisse la parole au Commissaire aux Comptes.

3.3 – INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Latif ERGIN, commissaire aux comptes, précise que les comptes présentés ont déjà été audités par le cabinet dans le courant du mois de septembre dernier. Il indique par ailleurs que les éléments présentés sont conformes aux règles comptables. Ces comptes, réguliers et sincères, pourront être approuvés le jour de l'Assemblée Générale le 6 novembre prochain si le Conseil d'Administration arrête les comptes ce jour. Le Commissaire aux comptes complète les éléments présentés en précisant que les événements exceptionnels ont impactés les derniers exercices (*Covid, Cessions actifs immobiliers*). Le soutien des dispositifs gouvernementaux explique ce résultat. Sans ces aides, le résultat aurait été à l'équilibre. Toutefois, il faut également se projeter vers l'avenir afin d'assurer l'établissement sur le site unique.

3.4 – ARRÊTE DES COMPTES 2020-2021

A la suite de la présentation et de l'intervention du Commissaire aux Comptes, les membres du Conseil d'Administration échangent sur les comptes 2020-2021. A l'issue, le Conseil d'Administration :

- Arrête à l'unanimité les comptes pour la saison 2020-2021 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*)

3.5 – PGE (PRÊT GARANTI PAR L'ETAT)

Christian PERDU rappelle l'historique du PGE contracté par la Ligue (**Annexe 3**).

Aussi, il propose de retenir l'option n°1 et de rembourser le PGE en totalité en date du 20 novembre 2021.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.

(*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*).

3.6 – PRÉSENTATION ET ARRÊTÉ DU BUDGET 2021-2022

Christian PERDU présente la proposition de budget prévisionnel pour la saison 2021-2022, budget présenté excédentaire à hauteur de 602.716 €, composé d'un montant de 6.641.473 € au niveau des Charges et de 7.244.189 € au niveau des Produits (**Annexe 4**). Le Trésorier Général de la Ligue indique que ce budget intègre les cessions à venir des antennes de MONTBÉLIARD et de GRANDVILLARS lors de cette saison, qui vont générer à elles deux, une plus-value de 932.716 €.

Cependant, le budget hors ventes est présenté comme déficitaire à hauteur de 330.000 € en conséquence de la migration à venir sur le site unique des Poussots à DIJON.

A la suite de la présentation, les membres du Conseil d'Administration échangent sur le budget 2021-2022. A l'issue, le Conseil d'Administration :

- Arrête à l'unanimité le budget prévisionnel pour la saison 2021-2022 (*Christian PERDU, en tant que Trésorier, ne prenant pas part au vote*). Ce budget sera soumis au vote de l'Assemblée Générale le 6 novembre 2021.

3.7 – EXAMEN DE MODIFICATIONS DES TEXTES

Jean-Marie COPPI présente les propositions de modification des textes à venir (**Annexe 5**).

Concernant le projet de modification des Statuts, et plus particulièrement l'article 12.5.1, le Conseil d'Administration se positionne à l'unanimité pour l'option A.

Ces modifications seront présentées lors de la prochaine Assemblée Générale. Aussi, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité ces propositions de modifications de textes.

3.8 – INTERVENTION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA CRSOE

Bernard CARRE, Vice-Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (CRSOE) intervient afin d'informer les membres du Conseil d'Administration de la tenue de la réunion de la commission qu'il a présidée le jeudi 14 octobre dernier. L'objectif de cette réunion qui s'est tenue par visioconférence était d'examiner les candidatures reçues en vue de l'appel à candidatures

concernant le binôme Délégué par tranche de 50.000 licences intégrant la Délégation de la Ligue aux Assemblées Fédérales 2021/2022.

Aussi, il informe les membres du Conseil d'Administration, que :

-> **pour les candidatures en binôme de la délégation de Ligue pour les Assemblées Fédérales 2021-2022**, la Commission a validé :

- Binôme Délégué par tranche de 50.000 licences
Jean-Marie COPPI (*Titulaire*)
Alain RICHARD (*Suppléant*)

Le Conseil d'Administration remercie Bernard CARRE et les membres de la CRSOE.

3.9 – VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

09h30-09h35	Quorum et ouverture de l'Assemblée par Roland COQUARD
09h35-09h50	Mot d'accueil du Président Daniel FONTENIAUD
09h50-10h00	Test boitiers de vote électronique
10h00-10h05	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15.02.2021
10h05-10h10	Présentation et Approbation du Rapport d'Activité 2020/2021
10h10-10h25	Vente du Centre Technique de GRANDVILLARS
10h25-10h35	Rapport Financier : compte-rendu financier au 30 juin 2021
10h35-10h40	Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2020/2021
10h40-11h00	Approbation des Comptes 2020/2021 et affectation du résultat
11h00-11h20	Présentation et vote du Budget 2021/2022
11h20-11h30	Activités Sportive et Technique
11h30-11h40	Modifications des Statuts (<i>Assemblée Extraordinaire</i>)
11h40-12h00	Modifications Règlement Intérieur et Règlements Généraux
12h00-12h05	Assemblées Fédérales 2021/22 : Election du Délégué par Tranche de 50.000 licences
12h05-12h15	Point d'étape sur le dossier du Site Unique des Poussots
12h15-12h25	Intervention du représentant de la Fédération
12h25-12h35	Intervention des personnalités invitées
12h35-12h45	Mot de clôture du Président Daniel FONTENIAUD

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale.

4 – RÉVISION PROCÉDURE FINANCIÈRE N°18 : « INDEMNISATION DES OFFICIELS »

Christian PERDU propose d'opérer une révision de la procédure financière n°18 relative à l'indemnisation des Officiels. Cette révision fait suite aux réunions qui se sont tenues le 16 juillet par

visioconférence et en présentiel le 14 septembre dernier réunissant Daniel FONTENIAUD, Laurent KLIMCZAK, Stéphane BONARDOT, Didier VINCENT et Christian PERDU.

A l'issue de la présentation, la révision de la procédure est validée à l'unanimité.

5- DÉSIGNATION DES CHEFS DE DÉLÉGATION (PPF)

Sur proposition de Nicolas VUILLEMIN, les chefs de délégation dans le cadre des sélections sont désignés et validés par le Conseil d'Administration (**Annexe 6**).

6 – RÉGLEMENTS - ADAPTATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Jean-Marie COPPI présente une modification des dispositions transitoires qui avaient été votées par le Conseil d'Administration les 28/05 et 02/07/2021. En effet, le championnat R 2 F a dû être réorganisée de manière différente à la suite d'un nombre d'équipes engagées insuffisant. Le texte proposé figurant en annexe régira en fin de saison 2021/2022 les accessions/rétrogradations de la R2 F, ainsi que les accessions de la D1 F réparties entre les championnats de district afin de revenir pour la saison 2022/2023 à une situation réglementaire, soit deux groupes de dix. (**Annexe 7**).

Pour le championnat régional jeunes masculins, figurant à l'annexe 4 du procès-verbal du CA du 28 mai 2021, il y a lieu de modifier l'article 60 : Championnat U 16 Régional. Pour la phase printemps : « 1 groupe Elite de 8 équipes composé de la première équipe classée de chaque groupe de la phase automne ainsi que du nombre des meilleures équipes classées à la deuxième place pour arriver à 8 équipes. » (**Annexe 7bis**).

7- ARBITRAGE

7.1 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRA

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la décision du Bureau de la Commission Régionale d'Arbitrage du 17 septembre 2021. Aussi, sur demande de la CRA, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité, la modification de l'article 16 Bis. b. « *Evaluations* », en remplaçant la phrase « *Il est observé spécifiquement lors de trois matchs de R1* » par « *Il est observé spécifiquement lors de trois matchs de N3 ou de R1* ».

7.2 – NOMINATION D'ARBITRES

Aux nominations déjà effectuées au Conseil d'Administration du 2 juillet 2021 et du 10 septembre derniers, la CRA souhaite ajouter :

- En catégorie R2 : Malik ZELFA KALAA
- En catégorie Futsal R2 : Grégory JACQUES
- En catégorie JAL : Lylian BASTIEN

Le Conseil d'Administration valide ces nominations à l'unanimité.

7.3 – NOMINATION D’UN OBSERVATEUR D’ARBITRES

Aux nominations déjà effectuées au Conseil d’Administration du 2 juillet 2021 et du 10 septembre derniers, la CRA souhaite ajouter comme observateur : Cédric JUNG

Le Conseil d’Administration valide cette nomination à l’unanimité.

8– QUESTIONS DIVERSES

8.1– RÉUNION DES CLUBS NATIONAUX

René FRANQUEMAGNE intervient pour informer les membres du Conseil d’Administration de la tenue le jeudi 18 novembre prochain d’une réunion des Clubs Nationaux de la Ligue à l’hôtel Kyriad Mirande à DIJON. Les points abordés à l’occasion de cette réunion porteront essentiellement sur la Licence Club Fédéral, la diffusion digitale du N2 et N3, le Label Jeunes, l’arbitrage et la Formation.

8.2 – ARBITRAGE

Stéphane BONARDOT intervient pour remercier les services de la Ligue concernant la confection et l’envoi des badges pour les observateurs d’arbitres.

Puis il est proposé de rendre un hommage à Stéphane MOULIN et à certains anciens arbitres récemment décédés, Marc HUGUENIN, Jean-Claude MEIGNEN et Philippe ROBERT.

Le Conseil d’Administration valide la journée de championnat du week-end du 7 et 8 novembre prochains qui sera consacrée à cet hommage.

Par ailleurs, Laurent KLIMCZAK intervient afin de communiquer sur un incident survenu lors d’un match de Futsal qui a vu l’agression de l’arbitre du match. Il sollicite donc, pour certains matches, la désignation d’un Délégué.

Enfin, le Président de la CRA intervient sur les remontées des clubs concernant la non-désignation d’arbitres assistants en R3.

8.3 – FORMATION

Jacques QUANTIN indique que lors de la saison 2020-2021, 132 sessions de formations ont été dispensés ayant réunis 1.319 stagiaires.

8.4 – CONSEIL DES PRÉSIDENTS DES CLUBS

André VILLEMEN intervient pour repréciser le rôle du Conseil des Présidents des Clubs.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI